

# Qui élabore le SCOT ?

- Les élus du conseil communautaire du Pays du Neubourg au travers d'un comité de pilotage composé du Président, des Vices-présidents et de la commission aménagement conduisent l'élaboration du SCOT. Ils sont accompagnés par le bureau d'études NIS qui assure l'élaboration technique du document.
- L'ensemble des élus et la population sont associés lors de réunions de travail ou de réunions publiques.
- Les partenaires institutionnels (services de l'Etat, chambre d'agriculture, chambre de métiers et d'artisanat, chambre de commerce et d'industrie)
- Les communes et collectivités voisines sont des interlocuteurs privilégiés

